

105

printemps 2024

Le bulletin



© Karl Detandstheere

Les Anthinoises sont de retour ces 24, 25 et 26 mai
→ p.12



Aux urnes, les cracs !
→ p. 3



École de Limont
→ p. 18



Été solidaire
→ p. 21

Vos élus



Marc TARABELLA PS-IC

Bourgmestre en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – C.P.A.S., des Associations patriotiques

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthignes
0477 77 01 66 – marc.tarabella@anthignes.be



Michel EVANS PS-IC

1^{er} Echevin en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthignes
04 383 66 18 – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthignes.be



Toni PELOSATO PS-IC

2^e Echevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthignes
0475 64 01 56 – toni.pelosato@anthignes.be



Nathalie SERON PS-IC

3^e Echevine en charge de de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthignes
0474 21 58 63 – nathalie.seron@anthignes.be



Yolande HUPPE PS-IC

Présidente du C.P.A.S. et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de L'Avouerie-Maison des Associations

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestrex
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthignes.be

Conseillers/ères



Francis HOURANT PS-IC

Conseiller communal en charge de la présidence du Conseil communal

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthignes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthignes.be



Aimé CLOSJANS PS-IC

Conseiller communal – chef de groupe PS-IC

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody
0497 44 03 37 – aime.closjans@anthignes.be



Pol WOTQUENNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours
0475 32 12 00 – pol.wotquenne@anthignes.be



Jean-Luc DUCHESNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Belle Vue 41 – 4160 Anthignes
0477 804 693 – jean-luc.duchesne@anthignes.be



Cindy FREMEAUX PS-IC

Conseillère communale

→ rue PirÛtchamps 31A – 4163 Tavier
0494 22 53 83 – cindy.fremaux@anthignes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

Conseiller communal

→ La Rock 13 – 4160 Anthignes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthignes.be



Anne STEVELER-PETITJEAN PS-IC

Conseillère communale

→ rue du Village 92 – 4161 Villers-aux-Tours
04 224 14 24 – 0494 90 26 04 – anne.petitjean@anthignes.be



Françoise TRICNONT-KEYSERS MR-CDH-IC

Conseillère communale – chef de groupe MR-CDH-IC

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody
0477 87 96 15 – francoise.keysers@anthignes.be



Noël THEWISSEN MR-CDH-IC

Conseiller communal

→ Xhos 28 – 4163 Tavier
0499 19 00 17



Blaise AGNELLO CIM

Conseiller communal – chef de groupe CIM

→ Lagrange 60 – 4160 Anthignes
04 383 74 06 – 0495 43 22 30 – blaise.agnello@anthignes.be

Conseillers/ères C.P.A.S.



Yolande HUPPE PS-IC – Présidente du C.P.A.S

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestrex
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthignes.be



Francis HOURANT PS-IC

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthignes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthignes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthignes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthignes.be



Carine LODEWYCKX PS-IC

→ Lagrange 69 A – 4160 Anthignes
0476 435 835 – carine.lodewyckx@anthignes.be



Christelle COLLETTE PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Berleur
0472 89 28 66 – christelle.collette@anthignes.be



Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC

→ rue du Village 44 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 77 84 – christine.paluszkiwicz@anthignes.be



Michaël ROBERT PS-IC

→ rue du Village 48 – 4161 Villers-aux-Tours
0471 35 18 67 – michael.robert@anthignes.be



Marie-Claire SPINEUX MR-CDH-IC

→ rue du Village 84 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 66 97 – marie-claire.spineux@anthignes.be



Line JADOT CIM

→ Grand Route de Liège 55 – 4162 Hody
line.jadot@anthignes.be



PAR TONI PELOSATO

SOMMAIRE

→ Vos élus

- 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
- 3 L'Édito

→ GROUPES POLITIQUES

- 4 CIM Citoyen – PS-IC
- 5 Le mot du mayor

→ CONSEIL COMMUNAL

- 6 Les brèves du Conseil communal

→ FOCUS CITOYEN

- 7 Nouveau cours de psychomotricité:
«Les ouistitis du Condroz»

● → DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 8 Bruler, source de pollution

→ CULTURE

- 12 Les Anthinoises sont de retour ces 24, 25 et 26 mai

● → CPAS – SOLIDARITÉ

- 14 Appel aux donateurs de sang ! Et pourquoi pas vous ?
- 15 Nouveau pour les seniors: «So et Co» stimulation à domicile par la présence d'un chien

→ PATRIMOINE

- 16 Limont – Tavier autrefois, reconnaissez-vous ce lieu ?

→ JEUNESSE – ENSEIGNEMENT

- 17 Des apprentissages en pleine nature

● → INFORMATION COMMUNALE

- 20 4 Jobs étudiant au service des Travaux cet été

→ AGENDA

- 22 De septembre à juin

→ SERVICES COMMUNAUX

- 24 En un coup d'œil

AUX URNES, LES CRACS !

Le 9 juin prochain, nous connaissons un dimanche électoral qui, sans doute, fera date dans la vie démocratique de notre pays. Et parmi les millions de belges qui se rendront aux urnes, il y aura de très nombreux jeunes pour qui ce sera la première fois. Certains iront bien informés des enjeux démocratiques, d'autres avec les pieds de plomb et convaincus de l'inutilité de ce rendez-vous.

Et pourtant, voter est un privilège devenu un droit et même, chez nous, une obligation ! Utiliser son droit de vote, c'est exercer sa citoyenneté, c'est faire vivre la démocratie, c'est faire vivre une idée qui n'est pas acquise une fois pour toutes, une idée qui peut être malade ou mourir ; il suffit d'ouvrir la télévision ou de se connecter au premier réseau social venu pour le constater : vivre en démocratie est un privilège dont jouissent, à l'échelle de la planète, une minorité d'hommes et de femmes seulement. On l'oublie trop souvent

Triomphante il y a 20 ans, la démocratie vit des heures troubles. Saura-t-elle, malgré tout, tirer son épingle du jeu lors des différents scrutins qui l'attendent, en Belgique comme ailleurs dans le monde ? De Taïwan aux États-Unis, en passant par le Mexique et l'Inde, des élections aux enjeux différents prévues cette année pointent toutes vers le même défi : sauvegarder la légitimité d'un régime politique malmené, alors que l'autocratie séduit un nombre croissant de peuples.

L'élection qui tiendra le monde en haleine cette année aura lieu aux États-Unis en novembre. Ce scrutin sera déterminant pour les USA, mais aussi pour l'ensemble de la planète. Il décidera de la suite de la guerre en Ukraine et au Moyen-Orient tout comme des relations de Moscou et de la Chine avec l'Occident. Plus largement, l'échiquier mondial pourrait changer de visage. Les Américains vont-ils, élire un candidat qui remet en question les institutions et qui est accusé d'avoir fomenté une insurrection ?

Chez nous, l'enjeu n'est pas plus modeste. Certes, l'empreinte de notre petit pays sur la marche du Monde n'a rien à voir avec celle du pays de l'Oncle Sam. Mais in fine, le défi est le même : garantir nos libertés, préserver nos mécanismes de solidarité, régénérer et redéployer notre démocratie qui en est le bouclier. Et rien de cela ne sera possible sans la mobilisation et l'engagement de nos jeunes. A nous de les aider au mieux à devenir des CRACS¹ !

¹ Citoyens Responsables Actifs, Critiques et Solidaires

Editeur responsable

Collège communal, Administration Communale,
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

Coordination

Toni Pelosato, Echevin de l'Information

Maquette et mise en page

www.stereotype.be

sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable

Ont collaboré à ce numéro : Toni Pelosato, Pascale Kerkeneers, Blaise Agnello, Pol Wotquenne, Marc Tarabella, Alicia Renard, Angélique Piccolo, Benjamin Lambert, Isabelle Trabert, Pierre-Yves Bollen, Michel Evans, Kévin Bengono, Intradel, ASBL Contrat de Rivière Ourthe, Marcel Sauvage, Yolande Parea, Pierre-Jean Henrottin, Etienne Bours, Bénédicte Debaille, Céline Darcis, Sonia Stella, Christine Swennen, Maud Verjans, Elise Pirlet, Nathalie Seron
Avouerie – Maison des Associations (Frédéric Schenk), Ecole communale d'Anthisnes (Équipe éducative), Ecole communale de Limont (Équipe éducative), Ecole communale de Villers-aux-Tours (Équipe éducative), Ecole Saint-Maximin (Équipe éducative)

Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.

Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).



LE MOT DU MR-CDH-IC

Le MR-CDH-IC ne nous a pas communiqué de mot pour cette édition du bulletin.

LE MOT DE CIM CITOYEN

PASCALE KERKENEERS ET BLAISE AGNELLO

Assemblée Citoyenne le 14 juin 2024 à Hestrex



CiM Citoyen organise le vendredi 14 juin 2024 à Hestrex, Chemin de la Chapelle Simon (chemin en face de Hestrex n° 21) à 19h30 une Assemblée Citoyenne.

L'objectif de cette Assemblée sera de réfléchir, discuter et préparer tous ensemble le projet et le programme citoyen pour notre commune. Ce projet sera porté par CiM Citoyen dans le cadre de la campagne électorale pour les élections communales d'octobre 2024 car la gestion d'une commune doit être réalisée en fonction des besoins et attentes de ses habitants.

Que vous souteniez ou non notre mouvement, venez, en tant qu'Anthisnois, apporter votre réflexion, votre critique, votre pierre à l'édifice de notre projet communal.

Conformes à nos fondamentaux de «Démocratie Participative la plus Directe possible» nous souhaitons que le plus grand nombre d'habitants d'Anthisnes participe à l'élaboration du projet et du programme politique de notre Commune pour les 6 prochaines années.

Si vous êtes intéressés, pour des raisons de logistique, pourriez-vous signaler votre participation en contactant :

- Pascale Kerkeneers: **0478 069 852**
pascale4160@gmail.com ou
- Blaise Agnello: **0495 43 22 30**
blaise.agnello@cim-citoyens.be

En espérant vous rencontrer nombreux le 14 juin 2024,

L'équipe CiM Citoyen Anthisnes

LE MOT DU PS-IC

PAR POL WOTQUENNE

Notre enseignement communal en 2024: investir pour nos enfants!

Les communes ont un rôle important à jouer en matière d'enseignement, particulièrement d'enseignement fondamental.

La Constitution donne aux communes une liberté d'initiative illimitée en matière de création et d'organisation de l'enseignement.

Poursuivant la réalisation du bien commun, la mission d'enseignement qu'elles assument répond à la notion même de service public, c'est-à-dire de service indispensable rendu à la collectivité.

La commune d'Anthisnes est dotée de 3 écoles fondamentales qui accueillent, cette année scolaire, 238 élèves en date du 15 janvier 2024. Pour enseigner à tous ces enfants, nous pouvons compter sur 25 instituteurs/trices (y compris les maîtres spéciaux) et ce, sans compter la directrice de l'école communale et 3 assistantes maternelles à mi-temps à charge du PO. Le budget communal alloué à l'enseignement, au-delà des subventions octroyées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, est de 508 188,60 euros (hors salaires), soit 8 % du budget communal; il y a 10 ans, ce budget était de 288 060,74 euros.

Ces écoles ont en commun la volonté de placer l'enfant au centre de toute leur attention et de leurs compétences et de tendre vers cet objectif premier qui est au cœur de notre projet pédagogique et éducatif. L'objectif est de proposer une offre scolaire riche, cohérente, dans un environnement propice aux apprentissages. Elles sont dotées d'équipes éducatives dynamiques qui ont à cœur de développer des écoles de qualité, innovantes, ouvertes à tous.

En plus du réseau officiel subventionné, pluraliste et démocratique notre commune peut compter aussi sur l'école Saint-Maximin, qui relève du réseau d'enseignement libre. Les partenariats sont nombreux, qu'il s'agisse du transport vers la piscine de Saint-Roch, des ateliers lectures avec la bibliothèque communale, de l'organisation des CEB où de l'intervention des ouvriers communaux... Et c'est très bien ainsi!





PAR MARC TARABELLA

LE MOT DU MAYEUR



Nous entendons souvent parler de «Société inclusive». Et, à juste titre, nous pouvons partager cet idéal où toute personne soit incluse dans la société. Que l'accès à des activités, des soins, des informations, des services,... soit une réalité pour toute personne.

Et de fait, beaucoup de progrès ont été faits dans nos lois permettant par exemple un meilleur accès à des personnes à mobilité réduite (PMR) aux bâtiments publics.

En ce domaine comme dans d'autres, tant reste cependant à faire !

Par contre, je saisis l'opportunité qui m'est offerte pour m'insurger contre la **déshumanisation** croissante du contact d'un nombre croissant d'administrations avec les usagers ou de grosses entreprises avec leurs clients.

Je suis un fervent adepte des lettres signées mentionnant la personne qui traite **votre** dossier avec ses références mail et références téléphoniques.

Aujourd'hui, quantité de lettres ne sont plus signées personnellement; vous ne savez pas qui vous écrit: le service des ventes, le retail manager, le sales manager, le Chef adjoint du contentieux, la DRH ff,... Et si par bonheur il y a un numéro

d'appel mentionné et que vous le formez, vous tombez sur un menu dont vous écoutez l'énoncé des possibilités, tapez successivement sur quatre ou cinq touches avant d'entendre une musique suivie d'un refrain bien connu... *Tous nos collaborateurs sont occupés,...* veuillez patienter (dans le meilleur des cas) ou veuillez retéléphoner plus tard !

Et si vous obtenez la personne qui vous répond correctement et qui résout votre problème ou tente de le faire, il est de plus en plus fréquent que vous receviez un bref questionnaire dans la foulée demandant d'évaluer votre degré de satisfaction.

Ça paraît très sympathique mais ce qui serait encore plus sympa, c'est de rediriger les encodeurs et contrôleurs des tâches vers la tâche de base qui consiste à répondre dans les délais les meilleurs et avec un maximum d'efficacité aux usagers de l'administration ou aux clients de la boîte !

Qu'on se le dise et surtout qu'on l'enseigne dans les écoles de gestion !

Mes pensées, en écrivant ces lignes, vont surtout vers les personnes plus âgées souvent rebutées par cette manière de faire et c'est bien compréhensible.



ALICIA RENARD

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2023

Excusées: Françoise KEYSERS et Léa POUCKET

Le conseil communal adopte à l'unanimité le rapport sur les synergies Commune-CPAS pour l'année 2023.

Dans le cadre de son exercice de tutelle, le conseil communal a approuvé à l'unanimité:

1. la modification budgétaire n° 2 du service ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2023 du CPAS. Les modifications d'allocations prévues au budget portent:

- au service ordinaire sur des augmentations et des diminutions de crédits de recettes s'élevant à 62 609,91€ et 38 189,05€ et sur des augmentations et des diminutions de crédits de dépenses s'élevant à 56 126,14€ et à 31 705,28€, à la suite desquelles le budget du service ordinaire présente un résultat général de 1 255 457,56€, strictement équilibré (le montant de l'intervention communale étant inchangé).
- au service extraordinaire sur une diminution des crédits de recettes et de dépenses de 20 255,28€ à la suite desquelles le budget du service extraordinaire présente un résultat général de 87 744,72€, strictement équilibré.

2. le budget pour l'exercice 2024 du CPAS présentant, avec une intervention communale s'élevant à 339 855,07€ au service ordinaire:

	S. ordinaire	S. extraordinaire
Recettes propres de l'exercice	1 274 808,39€	24 744,72€
Dépenses propres de l'exercice	1 274 808,39€	24 744,72€

Un nouveau règlement général de police est adopté à l'unanimité par le conseil communal. Les modifications concernent l'intégration du décret du 09 mars 2023 relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté publique. Elles portent principalement sur la poursuite des infractions environnementales.

Le conseil communal adopte à l'unanimité la convention entre les dix communes de la Zone de Police du Condroz et la zone de Police du Condroz visant à régler les conditions financières de la répartition des charges liées à l'engagement d'un agent coordinateur de la Planification d'Urgence. Il s'agit de la mise en place d'un service Planu mutualisé entre les 10 communes de la zone.

Dans le cadre de la convention avec la Province de Liège portant sur la mise en œuvre des sanctions administra-

tives communales, un nouveau fonctionnaire sanctionnateur pour les infractions environnementales est désigné à l'unanimité par le conseil communal.

A l'unanimité, le conseil communal fixe pour l'exercice 2024 les dotations de la commune d'Anthisnes à affecter à la zone de police du Condroz, au montant de 339 228,00€ et à la zone de secours HEMECO, au montant de 162 479,54€.

Le conseil communal adopte par 11 voix pour, une abstention (de Noël THEWISSEN) et une voix contre (de Blaise AGNELLO), le budget communal de l'exercice 2024, qui se présente comme suit:

	S. ordinaire	S. extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	6 325 950,53	1 000 204,47
Dépenses totales exercice proprement dit	6 090 775,05	2 858 964,88
Boni / Mali exercice proprement dit	235 175,48	-1 858 760,41
Recettes exercices antérieurs	977 486,26	85 574,70
Dépenses exercices antérieurs	39 797,67	180 000,00
Prélèvements en recettes	937 688,59	-94 425,30
Prélèvements en dépenses	0,00	2 307 056,30
Recettes globales	607 000,00	0,00
Dépenses globales	7 303 436,79	3 392 835,47
Boni / Mali global	6 737 572,72	3 038 964,88

Le cahier des charges relatif au marché «Travaux d'extension du réfectoire de l'école communale de Villers-aux-Tours», dont le montant estimé s'élève à 231 276,30€ hors TVA ou 245 152,88€, 6% TVA comprise, est approuvé à l'unanimité par le conseil communal.

Les modalités d'occupation des étudiants sous contrat de travail engagés par la commune sont revues sur base du nouveau rythme scolaire (engagement de 2 étudiants du second lundi de juillet au premier vendredi d'août et engagement de 2 étudiants du quatrième lundi de juillet au troisième vendredi d'août).

Le conseil communal approuve à l'unanimité la convention «Point relais d'information jeunesse décentralisé» entre la Fédération Infor Jeunes Wallonie-Bruxelles ASBL, le Centre Infor Jeunes de Huy ASBL et la commune d'Anthisnes. L'objectif étant d'informer les jeunes par un service ouvert à tous sans discrimination et chargé d'offrir des réponses aux demandes formulées par les jeunes dans tous les domaines qui les touchent. Une permanence de l'ASBL de minimum 2 heures par mois aura lieu à l'administration communale.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accorder à l'ASBL «L'Enfant'in» une avance de trésorerie de 25 000€

PAR ANGÉLIQUE PICCOLO ET BENJAMIN LAMBERT

**SEANCE DU 25 JANVIER 2024**

Excusés : Michel EVANS, Pol WOTQUENNE,
Jean-Luc DUCHESNE, Cindy FREMEAUX,
Léa POU CET et Blaise AGNELLO.

Le conseil communal décide d'approuver à l'unanimité la convention service client-crédit entités publiques avec la SA AUTOSECURITE, ZI Petit-Rechain, av. du Parc 33 – 4800 Verviers relative aux modalités d'utilisation du service client-crédit, ainsi que les droits et obligations découlant de l'adhésion au service Client-Crédit. Cette formule offre l'avantage de ne plus avoir besoin de payer directement le contrôle des véhicules mais de procéder sur base d'une facture mensuelle.

SEANCE DU 29 FEVRIER 2024

Excusée : Nathalie SERON

Le conseil communal accepte à l'unanimité la démission de M^{lle} Léa POU CET de ses fonctions de conseillère communale. M. Nicolo GAGLIARDO, premier suppléant en ordre utile de la liste «PS-IC» suite aux élections du 14 octobre 2018 est installé dans les fonctions de conseiller communal.

Le conseil communal arrête à l'unanimité le règlement relatif à la location des salles et locaux communaux et fixe la redevance communale relative auxdites locations.

Par 9 voix pour, 3 abstentions (de Françoise KEYSERS, Noël THEWISSEN et Nicolo GAGLIARDO) et 2 voix contre (de Blaise AGNELLO et Pol WOTQUENNE), le conseil communal décide d'émettre un avis favorable concernant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance et de contrôle destinées tant à prévenir, rechercher et constater toute infraction commise dans les lieux ouverts au public, qu'à des fins de supervision et/ou de prévention par les services de la Police locale, sur l'entièreté du territoire communal.

Le conseil communal décide à l'unanimité de marquer son accord sur le renouvellement de la Convention-cadre avec le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole de la Province de Liège pour une nouvelle période de 6 ans à partir du 1^{er} septembre 2024.

L'organisation du niveau maternel de l'enseignement communal d'Anthisnes pour la fin de l'année scolaire 2023/2024 selon les chiffres de la population scolaire en date du 22 janvier 2024 est arrêté à l'unanimité du conseil communal.

NOUVEAU COURS DE PSYCHOMOTRICITÉ : «LES OUISTITIS DU CONDROZ»

Chers Anthisnois, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons commencé à dispenser, début janvier, les séances de psychomotricité sur la commune d'Anthisnes. C'est en travaillant et en observant au quotidien les enfants de maternelle que notre envie de lancer ce projet a vu le jour. En effet, nous nous rendons compte que, plus que jamais, le besoin de bouger, de s'exprimer, la dextérité manuelle, la confiance en soi,...sont des valeurs essentielles à développer pour l'épanouissement de chaque enfant.

Nous sommes deux personnes passionnées par la petite enfance. Benjamin est professeur d'éducation physique et de psychomotricité dans les écoles de la commune. Quant à moi, je suis puéricultrice à l'école de Limont. Nous travaillons les mouvements globaux : grimper, sauter, ramper...et les mouvements délicats comme pincer, construire, dessiner,...

Les cours se donneront à l'Éveil, chemin du Paradis à Tavier.
Deux possibilités d'horaire :

- de 16 h 30 à 17 h 20
- de 17 h 30 à 18 h 20 (5€ la séance de 50 minutes).



Inscriptions et infos ouistitisducondroz@gmail.com ou
0473 83 03 60 (Angélique) ou **0483 64 05 38** (Benjamin).



Vous avez des projets concrets de création ou d'animation, des suggestions, des avis ou des propositions susceptibles d'améliorer encore la vie dans nos villages ? Partagez-les avec le plus grand nombre grâce à cette nouvelle rubrique du Bulletin communal. Il vous suffit de nous les adresser par courrier ou de préférence par courriel (info@anthisnes.be), chaque auteur conservant la pleine responsabilité de ses propos. Pour une publication dans le prochain bulletin été 2024, votre courrier est à nous faire parvenir au plus tard le 10 juin 2024.



PAR MICHEL EVANS



BRULER, SOURCE DE POLLUTION



L'incinération sauvage des déchets ménagers constitue une importante source de pollution des sols et de l'air. Celle-ci peut produire 10 000 fois plus de dioxines, furanes,... que dans un incinérateur industriel aux températures de combustion plus élevées et aux fumées filtrées. Les risques sur la santé de l'auteur du feu sont réels, mais aussi sur celle des voisins. De nombreux comportements peuvent en outre être constitutifs d'infractions environnementales, sanctionnées financièrement ou judiciairement.

En Wallonie, il est interdit de brûler des déchets. Si les dispositions légales sont très claires, force est de constater qu'elles sont peu connues ou mal respectées. Le Code civil tolère uniquement l'incinération de déchets de jardin à un minimum de cent mètres des habitations, des vergers, des haies, du blé et de la paille et des lieux où le lin est mis à sécher. Des mesures plus strictes encore peuvent être arrêtées en cas de sécheresse ou de grand vent.

Des potagers ou des terres de culture peuvent aussi être pollués à proximité des feux. Sont particulièrement concernés les légumes et plantes dotés de larges feuilles, lesquelles constituent alors de véritables capteurs à dioxine. En les consommant, les hommes et les animaux font entrer la dioxine dans leur chaîne alimentaire. D'autres risques pour la santé existent, telles les affections respiratoires, le cancer du poumon, etc.

Si votre voisin peut dès lors consommer des légumes impropres à la consommation, l'agriculteur peut se voir retirer des primes et agréments liés à la qualité de sa production. Ces pertes très importantes pourraient être récupérées chez l'auteur des faits !

L'incinération d'autres déchets tels que les papiers, cartons, et à plus forte raison les bouteilles et emballages en plastique, ou les déchets toxiques, est rigoureusement interdite selon les prescriptions des décrets de la Région wallonne relatifs à la lutte contre la pollution atmosphérique.

PAR MICHEL EVANS

PROFITEZ UN MAXIMUM DE VOS DÉCHETS

Le compostage individuel permet de limiter notre production de déchets organiques et réduit le volume qui sera incinéré ou mis en décharge. Cette catégorie de déchets représente près de 50 % du poids de notre poubelle ménagère. Un tout petit effort nous permettra de ne pas dépasser les volumes couverts par la taxe et d'apprendre aux plus jeunes à perpétuer les bons gestes ! En agissant de la sorte, ils se rendront rapidement compte que la matière transformée ne dégage pas d'odeur...

L'objectif du compostage est d'améliorer le processus naturel de décomposition des matières organiques et dès lors d'accélérer la transformation des tontes de pelouses, des feuilles mortes, des déchets biodégradables,.... Après plus ou moins une année, vous obtiendrez une matière semblable au terreau. Vous pourrez vous en servir pour amender vos jeunes plants, votre pelouse ou encore votre potager.

Les déchets suivants sont compostables : feuilles mortes, épluchures de légumes et de fruits, les restes de repas, coquilles d'œufs, essuie-tout usagés, restes du potager ou du jardin d'agrément, reste de légumes, tontes de pelouse, filtres à café et sachets de thé, fleurs fanées, sciure et copeaux de bois, feuilles, tailles de haies et d'arbustes,...

Pour plus de renseignements concernant le compostage, marche à suivre, conseils,..., n'hésitez pas à consulter le site internet de l'intercommunale Intradrel ou venez nous rejoindre le premier samedi des mois d'avril à novembre inclus, sur le site des Pierrys, entre les hameaux de Vien et des Floxhes. De 10 à 12 heures, nous pourrons vous renseigner et vous pourrez prendre du branchage broyé, le broyat, la matière brune indispensable pour réussir votre compost.

Notez que le broyat est réservé aux personnes de l'entité !

Langes :

Attention, les langes d'enfant ont vu leur composition modifiée ; d'une composition majoritairement de cellulose biodégradable, ils ne comportent pratiquement plus que du plastique et des produits chimiques. Ces langes ne peuvent dès lors plus être inclus dans la fraction organique des collectes. Ils sont désormais destinés au conteneur noir.



PAR KEVIN BENGONO

PRIME POUR LA PLANTATION DE HAIES ET ARBRES

Le savez-vous!? De nombreuses primes existent pour planter des haies, des arbres et des vergers.



Le SPW propose des primes disponibles sur le site internet de Yes We Plant pour les citoyens, les communes et organismes publics, les agriculteurs, les entreprises et les écoles.

Yes We Plant vous propose un accompagnement dans vos projets de plantation.



La Commune d'Anthignes offre une prime à la plantation des haies et des arbres dont les conditions d'accès sont disponibles sur le site de la commune «Les primes, les taxes et les règlements communaux – Anthignes».

Pourquoi planter? L'écosystème en Belgique compte près de 7725 espèces indigènes dont le tiers n'est pas en bonne santé (Cf. Yes We Plan). La menace qui pèse sur notre biodiversité diminue la qualité des services écosystémiques qu'elle nous offre. Cela nous rend plus vulnérable aux conséquences des changements climatiques (sécheresse, inondation, érosion, feu de forêt...). Planter des haies ou des arbres permet de favoriser la dissémination et la migration des espèces afin de recoloniser les milieux perturbés. Tandis que les vergers sont des abris et des greniers pour la faune locale. Le paysage deviendra encore plus beau.



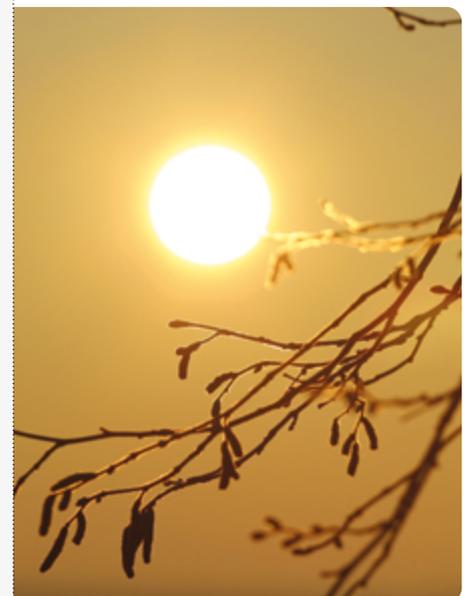
POLLEC (POLITIQUE LOCALE D'ÉNERGIE ET DU CLIMAT)

La Commune d'Anthignes a adhéré à la Convention des Maires (CdM) le 29 novembre 2016 à travers le GAL Pays des Condruses qui regroupe sept communes à savoir: Anthignes, Clavier, Ouffet, Marchin, Modave, Nandrin et Tinlot. Les objectifs de la CdM sont: la réduction de 55 % des émissions des gaz à effet de serre (GES), la réduction de 55 % de la consommation d'énergie fossile et enfin l'augmentation de la production d'énergie renouvelable de 55 % d'ici 2050.

Cette adhésion permet à la Commune d'Anthignes d'amorcer sa transition écologique et favoriser toutes initiatives permettant de valoriser le territoire. Cela passe par la protection, la restauration et la valorisation de la faune et la flore locales, mais aussi par la promotion de la production des énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie, éolien...) et encourager la rénovation énergétique des logements afin de lutter contre la précarité énergétique.

Pour atteindre ses objectifs, le SPW a mis en place le POLLEC qui est un outil à la disposition des communes. Il permettra de mettre en place des actions concertées citoyennes (ABSL, agriculteurs, chasseurs, citoyens et communes). Tous les acteurs du territoire communal sont concernés.

Pour toutes vos questions et idées en lien avec la problématique de l'énergie et du climat n'hésitez pas à écrire à l'adresse: pollec@anthignes.be



 info

 Intradel

 COLLECTE
PORTE À PORTE

VOS DÉCHETS N'ONT PAS ÉTÉ COLLECTÉS ?



Quelques raisons qui peuvent expliquer l'absence de collecte de vos déchets :

DÉCHETS SORTIS TROP TARD ?



Les collectes démarrent à 6h00.

Les déchets doivent être mis à rue **après 18h la veille de la collecte ou avant 6h le jour même**. Ne vous fiez pas à l'heure de passage habituel : un changement d'équipe, des travaux, ou tout autre imprévu peut entraîner un passage anticipé ou retardé.

En période de canicule, les collectes sont susceptibles de débuter dès 5h du matin. *Si le camion est déjà passé, veuillez rentrer vos déchets et les présenter à la prochaine collecte.*

NEIGE, VERGLAS, TRAVAUX ?



Si le camion n'a pas pu accéder à votre rue, veuillez **rentrer vos déchets et les présenter à la prochaine collecte**. Tous les jours, des dizaines de tournées sont prévues, il n'est donc pas possible de «rattraper» le lendemain ce qui n'a pas été fait la veille.

S'il y a des travaux dans votre rue et que rien n'a été prévu pour la collecte des déchets, veuillez contacter votre commune ou Intradel.

ERREUR DE TRI ?



Vous avez reçu une « main rouge » sur vos PMC ou vos papiers-cartons ? Un accroche conteneur noir sur votre conteneur vert ? Vos PMC, papiers-cartons ou déchets organiques ont été refusés pour cause de **mauvais tri**, vous devez retier vos déchets et les présenter à la prochaine collecte.

PROBLÈME TECHNIQUE ?



S'il y a un accroche conteneur jaune sur votre conteneur, cela signifie que nous avons rencontré un **problème technique** lors de la vidange.

DÉCHETS PEU VISIBLES ? ou OUBLI DU COLLECTEUR ?

Déposez les déchets de manière **visible**, le **long de la voie publique**.

Les déchets placés sur un terrain privé ou dans une allée ne seront pas collectés.

Veuillez signaler un oubli de collecte via notre call center au plus tard le lendemain du jour de la collecte (excepté pour le vendredi). Tout appel parvenant après ce jour ne pourra pas nécessairement être suivi d'effet.



Pour toutes questions sur le tri, la réparation ou le remplacement d'un conteneur ainsi qu'un oubli du collecteur, veuillez nous contacter au 04/240.74.74 ou par mail à l'adresse info@intradel.be

infos



04 240 74 74
www.intradel.be

PAR YOLANDE PAREE

a
Anthisnes
Bibliothèque

PAR YOLANDE PAREE

DE NOUVEAUX MANGAS À LA BIBLIOTHÈQUE !

Le manga trouve de plus en plus sa place dans nos locaux. En effet, face à la demande grandissante de nos adolescents, la bibliothèque propose de nouvelles collections de ce genre littéraire qui a le vent en poupe.

La bibliothèque compte actuellement plus de 700 mangas en section jeunesse et est riche des séries cultes «One Piece», «Naruto» et «Death Note».

On peut également trouver dans les rayonnages des séries phares telles que «Spy Family», «Tokyo Revengers», «Hunter x Hunter», «The Promised Neverland», «Kaiju n°8», «Démon Slayer»...

Les plus jeunes pourront également trouver leur bonheur avec des mangas adaptés aux enfants dès 8 ans avec des séries ayant pour héros des chats, des chiens, des extraterrestres mignons ou encore des magiciennes..



TOP TROIS

L'an passé, plus de 30 000 ouvrages ont été prêtés à la bibliothèque d'Anthisnes. Voici le top 3 des livres les plus empruntés en 2023 par nos lectrices et lecteurs.



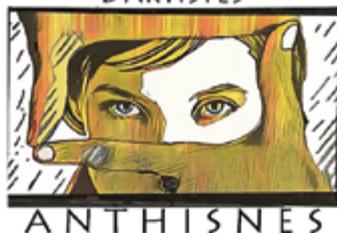
PAR TONI PELOSATO

EN ROUTE POUR UN NOUVEAU PARCOURS D'ARTISTES !

Après le succès de la dernière édition, le parcours d'artistes revient dans notre commune le week-end des 30-31 août et 1^{er} septembre 2024. Vous désirez nous rejoindre ? Envoyez-nous un mail de présentation au plus vite (quelques phrases et 2-3 photos de vos réalisations) à :

- Nadine Fabry: narolimont@gmail.com
- Yolande Huppe: y.huppe21@yahoo.com
- Toni Pelosato: toni.pelosato@anthisnes.be

PARCOURS
D'ARTISTES



ANTHISNES



PAR PIERRE-JEAN HENROTTIN

LES ANTHINOISES SONT DE RETOUR CES 24, 25 ET 26 MAI



Pour la 12^e fois, en cette fin mai, Anthignes accueillera son grand événement musical et festif. Réjouissez-vous, les Anthinoises, Festival de Wallonie des Musiques celtiques sont déjà de retour !

Après avoir, l'an dernier, testé avec succès la nouvelle formule qui devait marquer la renaissance du festival après la sombre période du Covid, le comité organisateur a, en effet, décidé de remettre le couvert dès cette année. L'intention étant de revenir ensuite à un festival les années paires, comme ce fut le cas de 2000 à 2018.

Cette année encore, le festival se déploiera entre l'Avouerie et l'Hôtel de Ville profitant ainsi du cadre exceptionnel qu'offre le centre historique de notre belle commune. Avec, sous deux chapiteaux, une quinzaine de concerts d'artistes belges et internationaux représentant les multiples facettes des musiques celtiques d'aujourd'hui. Il y en aura vraiment pour tous les goûts : Folk, folk-rock, electro-trad, chanson, metal, hip-hop..., bref, de quoi vibrer, bouger, danser, chanter et s'émerveiller dans l'ambiance festive, énergique, chaleureuse et magique qui, depuis longtemps fait la réputation des Anthinoises.

Unique en son genre en Belgique francophone, le festival Les Anthinoises a su se forger une réputation bien au-delà de notre région et attire un public d'amateurs qui, parfois, vient de loin. Mais le festival veut aussi être un événement local et familial : une fête pour tou(te)s les Anthinois(es). Ainsi, nous renouons cette année avec la Scène aux Découvertes. Située désormais à la Brasserie du Donjon, dans la grande salle de l'Avouerie, cette troisième scène proposera des concerts et des spectacles gratuits pour tous les goûts et tous les âges dans une chaude ambiance de taverne médiévale. Contes et spectacles jeune public, bars et dégustations de bières, stands d'associations locales et foodtrucks locaux feront de votre passage aux Anthinoises un moment de fête, de découvertes et de plaisir à vivre en famille et entre amis. Amoureux de musique et de culture celtiques ou simplement amateurs de fêtes et de convivialité, on vous attend toutes et tous !



© Karl Delandsheere



EN PRATIQUE :

- **Informations et programme complet:** www.anthinoises.com
- **Seul l'accès aux concerts sous chapiteau est payant** (gratuit pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés d'un adulte)
- **L'accès au Château de l'Avouerie, la Brasserie du Donjon et la Scène aux Découvertes, à L'Espace aux Contes et la terrasse est gratuit pour tous.**
- **Prix:** Vendredi et dimanche: 25€ en prévente (30€ sur place) – Samedi: 35€ en prévente (40€ sur place) – Pass 3 jours: 70€ en prévente (80€ sur place)
- **Réservations et billetterie:** en ligne via le site Internet du festival et, sur place, à la boutique de l'Avouerie.
- **Contacts:** info@anthinoises.com

Li Mohe
e l'Orlodje

UNE MOUCHE DANS L'HORLOGE ?

C'est grâce à une équipe de passionné(e)s, la plupart habitants ou originaires de notre commune et tous bénévoles, que chaque édition du festival Les Anthinoises est, depuis près d'un quart de siècle, un moment culminant de la vie culturelle et festive locale. Baptisée Li Mohe à l'Orlodje (littéralement «La Mouche dans l'Horloge» une ancienne expression wallonne désignant un état de douce folie... et il faut en avoir pour se lancer dans ce genre de projet!), l'association est, depuis 2004, reconnue comme opérateur culturel et soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Durant de long mois, ses membres permanents préparent activement tous les aspects du festival avant d'être renforcés, durant l'évènement, par quelques dizaines de joyeux bénévoles.

Envie d'en savoir plus ou, peut-être de rejoindre l'équipe ?
Contactez-nous : info@anthinoises.com



PAR ETIENNE BOURS

ET C'EST REPARTI !

Est-ce possible, se dit le curieux, de programmer encore et encore des groupes venus soi-disant des régions celtes de notre continent? Eh bien oui et encore oui. D'autant qu'il serait faux de croire que Les Anthinoises se cantonnent dans le «celtique». Portes et fenêtres ont toujours été ouvertes sur d'autres expressions qui nous titillent. La preuve: *Les Violons Barbares* reviennent. Avec la gadulka, petit violon de Bulgarie, le morin-khuur, petit violoncelle de Mongolie, une voix à tomber mort et des percussions à vous ressusciter. On est loin du celte mais en plein dans les épices. Et puis venez découvrir *Pankart* venant de notre Luxembourg belge avec des musiques certes inspirées des traditions celtes mais des paroles en français qui ne ratent pas leurs cibles. Ou encore *Boisson Divine* qui nous viennent de Gascogne, un groupe au goût d'Armagnac pour bien moins cher que l'Armagnac: ça vous balance un truc fort entre punk, heavy metal et parler occitan. Ça Gas cogne ferme !

Revenons-en aux celtes puisque c'est aussi l'ADN du festival. Le groupe *NOON* fera vibrer ceux qui, l'an dernier, ont aimé *Plantec*. Quatre cornemuses sur un déferlement électronique: vibrations garanties mais poésie assurée. On est en Bretagne, on parcourt la lande, cheveux au vent, et l'on devine les grandes terres loin au-delà de l'océan. Il ne faudrait pas rater *Les Vrillés* non plus. Ces Bretons viennent du bout du bout du Finistère, ils rockent la Bretagne avec des chansons en français, chansons qui ne vous kiltent pas facilement, ça vous prend des pieds à la tête pour les danseurs et de la tête aux pieds pour les penseurs. D'Angleterre viendront les *Noble Jacks* emmenés par le très charismatique chanteur et violoniste Will Page. Un groupe de scène, une déferlante de ce qu'on peut encore appeler folk-rock, un mix d'influences americana et musiques des îles anglo-saxonnes, un groupe dont on ne compte plus les apparitions dans les plus grands festivals. Un honneur pour les Anthinoises. Et puis ce n'est pas tout, il y aura des surprises. Ce sera l'occasion de revoir *The Thousand Sails*, des gars de chez nous qui vont venir nous rappeler que Shane MacGowan n'est pas mort pour rien. Et d'autres, beaucoup d'autres: *Flannery*, *La Horde*, *On The Lash*, *Harmony Glen*, *Rastaban*, *Nataverne*. Et une mention spéciale encore pour *Beat Bouët Trio*. Ceux qui les ont vus il y a quelques années ne les ont pas oubliés: rap, ragga, accordéon... au profit de la danse bretonne avec des rôles en uppercut.

Reposez-vous avant de venir, ça va chauffer !



PAR ISABELLE TRABERT

APPEL AUX DONNEURS DE SANG! ET POURQUOI PAS VOUS ?



Cela ne vous aura certainement pas échappé, la Croix-Rouge a lancé un signal d'alerte quant à l'état des stocks de sang, et recherche de nouveaux donneurs.

Alors, pourquoi pas vous ?

Vous êtes en bonne santé, avez entre 18 et 65 ans et pesez au moins 50 kg ?

Présentez-vous donc à la prochaine collecte de votre commune, cela vous prendra à peine une heure... Elle aura lieu le 22 avril de 17h à 19h30, Salle Le Val Pierrys, rue du Val 8 – 4160 Anthises (Vien).

D'avance et de tout cœur merci !

Pour plus d'informations, contacter Jean Echterbille – **0475 86 38 04** ou <https://donneurdesang.be/fr>.

CROIX-ROUGE 
de Belgique

Votre Maison Croix-Rouge, c'est aussi :

- aider les personnes de la région qui « traversent une période difficile » sous forme de colis alimentaires, d'hygiène et de vêtements. En 2023, plus de 50 tonnes de produits alimentaires ont été distribués par votre MCR !
- gérer la location et la vente de matériel paramédical et sanitaire.
- Matériel à louer disponible sur place ou livrable dans les 24h : lits médicalisés, matelas « anti-escarres », fauteuils-relax, lève-personnes, fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles...
- Petit matériel à vendre : pannes, urinaux, alèses et une large gamme de protections contre différents degrés d'incontinence.
- mettre sur pied des formations aux « gestes qui sauvent » : Brevet Européen de Premiers Secours, réanimation,...

Pour nous soutenir, n'hésitez donc pas à faire appel à nos services ou à faire un don sur le compte BE72 0682 0036 2116 (MCR AHO – mention « don » sur le virement).



Adresse : Playe 54 – à Aywaille (E25, sortie 46, à côté de la caserne des pompiers)

Horaire : du lundi au vendredi de 13h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

Tél. **04 365 26 82** ou **0497 52 89 68**



PAR PIERRE-YVES BOLEN

NOUVEAU POUR LES SENIORS : «SO ET CO» STIMULATION À DOMICILE PAR LA PRÉSENCE D'UN CHIEN



Madame Sophie Derouaux est ergothérapeute et a travaillé pendant 22 ans dans le domaine de la médiation animale.

À la suite de cette expérience, elle a développé une petite activité complémentaire nommée «So et Co» avec ses chiens et ses poneys, afin de les mettre en relation avec les seniors.

Concrètement, elle se déplace avec ses chiens principalement et ses poneys à la belle saison, de façon ponctuelle ou régulière pour de la stimulation individuelle à domicile. A noter que ces activités peuvent aussi s'inscrire auprès des plus jeunes dans les écoles, chez vous à l'occasion d'une animation d'anniversaire, d'une activité familiale ou intergénérationnelle...

La mise en relation du chien et de la personne âgée permet de :

- réduire l'anxiété et le sentiment d'isolement
- tisser des liens
- faciliter la prise de parole
- rompre le sentiment de solitude
- stimuler la mémoire
- encourager les personnes à faire des exercices physiques
- apporter de la joie
- ...

Les chiens sont des Finnois de Laponie : une race qui apprécie particulièrement les contacts sociaux et ne s'en lasse pas.

Tarifs :

- **un chien** : 40€ de l'heure + 0,30€ du km au-delà de 10 km
- **deux poneys et un chien** : 60€ de l'heure + 0,50€ du km au-delà de 10 km
- **Deux poneys avec la mini-calèche et un chien** : 80€ de l'heure + 0,50€ du km au-delà de 10 km

Une intervention du CPAS est possible pour les personnes qui rencontreraient des difficultés financières pour ce type d'activité – Contact: Madame VERJANS Maud au **04 383 99 80** (tous les jours excepté les mercredis et vendredis après-midi).



Contact :

Madame Sophie Derouaux : **0479 42 81 52**
soetcoo@gmail.com



PAR MARCEL SAUVAGE

LIMONT – TAVIER AUTREFOIS, RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?



Il s'agit de l'actuelle Grand – Route de Liège a Limont à hauteur du n° 31

Ce courrier a circulé le 28 novembre 1923 entre Tavier en Condroz et Seraing. A l'époque ce lieu était dénommé Avenue de la Gare, en effet la gare vicinale de Limont – Chapelle se situait à une centaine de mètres à gauche vers Anthisnes, actuellement la place Aimé Tricmont.

De 1914 à fin 1947 une ligne vicinale voyageur et marchandise a fonctionné entre Warzée et Seraing, jusqu' à Ougrée à partir de 1925. A noter toutefois que le service a été interrompu en 1916 pendant la première guerre mondiale. Les Allemands qui occupaient la Belgique, démontèrent les voies afin d'en récupérer les divers éléments. Après la guerre, la remise en état de la ligne longue de plus de 28km, fut achevée en 1921.



Le même lieu actuellement

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISNES

DES APPRENTISSAGES EN PLEINE NATURE



Les enseignements se font traditionnellement dans des classes mais il y a aussi des apprentissages qui peuvent se réaliser en dehors des murs d'une école.

Les enfants développent ainsi de nombreuses compétences : créativité, autonomie, confiance en soi, respect de l'environnement, esprit d'initiative, travail en équipe, tout en découvrant la nature, la faune et la flore, l'écologie, l'environnement à travers diverses activités et projets.

Les sorties en forêt

A chaque nouvelle saison, les petits de maternelle se rendent en forêt observer les changements, créer avec les éléments naturels, mesurer, comparer, expérimenter, toucher,...

Les classes de dépaysement

Au mois de février, les primaires sont partis en classes de dépaysement à Saint-Hubert où les activités ont été nombreuses et variées (visite d'un parc à gibier pour approcher les cervidés et autres habitants de nos forêts ardennaises, astronomie, visite de la basilique et découverte des légendes de cette ville, classement des animaux et rencontre avec la cigogne noire, jeux nature, géocaching, escape ruche,...).

Les activités et animations

Cette année, dans le courant du mois de mars, plusieurs classes ont participé aux Journées wallonnes de l'eau et ont bénéficié d'animations gratuites : l'ASBL Goutte à Goutte a initié les P1/P2 au cycle de l'eau avec «Le grand voyage de la petite goutte». Les mots-clés comme ruissellement, condensation, évaporation n'ont plus de secret. Les enfants ont réalisé des expériences sur la filtration et fabriqué du savon respectueux de l'environnement.

Toujours dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau, les élèves de P1, P2, P3 et P4 sont partis une demi-journée à Hottot, au Centre d'Interprétation de la Rivière, Rivéo.

La visite a débuté par la nouvelle exposition «Stop Invasions!», une exposition pour découvrir les espèces exotiques envahissantes des milieux aquatiques. Dans un bâtiment semi enterré, bras de rivière et aquariums ont dévoilé aux enfants les poissons d'eau douce dans un cadre unique et surprenant. Ils ont pu rencontrer la tanche, appelée poisson docteur, le brochet au surnom plus affolant de requin de

la rivière ou l'épiloche, qui construit un nid pour ses petits.

La visite de ce centre s'est terminée par une petite balade dans de splendides jardins : jardin monastique, mauresque, labyrinthe, renaissance ou encore contemporain pour une petite pause plaisir et détente.

Au mois de mai, tous les élèves de l'école ont également eu la chance de rencontrer un apiculteur de la commune et de découvrir tous les secrets des abeilles et de leur ruche.

Les projets

Les P5/P6 se sont lancés dans un projet développé par «Meuse Saumon 2000» qui est né d'une collaboration des équipes universitaires des FUNDP, de l'ULg et du Service de la Pêche de la Région Wallonne. L'objectif ambitieux est de rétablir dans le bassin de la Meuse le cycle de vie complet du saumon atlantique. À notre échelle, les élèves de 5/6, ont eu l'occasion de contribuer à sa réinsertion avec le projet «Saumons en classe», proposé par divers Contrats de rivière.

Avec le soutien de Pierre, notre coordinateur de projet, nous avons installé un aquarium qui respecte au mieux les conditions du biotope où vivent les saumons. Nous nous sommes occupés quotidiennement de nos 200 œufs reçus et nous avons pu en observer la transformation en alvins. La dernière phase du projet consistait au relâcher des alvins dans l'Ourthe. Toujours dans le cadre du projet, nous avons eu l'occasion de participer à l'animation «CoSMos – L'Odyssee du saumon» au conservatoire du saumon mosan à Erezée.

Nous espérons désormais que nos alvins pourront se développer pleinement et atteindre leur potentiel pour devenir de magnifiques saumons adultes.

N'oublions pas de rappeler notre projet de potager collaboratif avec cette année encore de l'ail des ours, des tomates, des potirons, de la rhubarbe, des plantes aromatiques... à partager. Nous avons aussi des fraises et des framboises... normalement à partager aussi mais souvent mangées avant de pouvoir vous en proposer

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE LIMONT

DES MOMENTS MAGIQUES, PÉDAGOGIQUES, FESTIFS ET LUDIQUES

Des moments magiques, pédagogiques, festifs et ludiques ont rythmé nos journées d'hiver: musée de l'illusion à Bruxelles et découverte du patrimoine de notre capitale pour les classes primaires; journée sportive à Baby Steps à Rocourt pour les classes maternelles (cadeaux du grand saint), cacahuète durant laquelle chacun a offert et reçu un livre mais également notre marché de Noël avec la chorale des élèves et son medley des plus beaux chants de Noël revisités avec des rythmes endiablés.

Nous saluerons également la petite échoppe de bricolages homemade et gratuits née d'une initiative spontanée de nos élèves. Nous sommes fiers de constater que l'originalité, la créativité et l'altruisme, valeurs prônées par l'équipe, se répercutent naturellement dans nos groupes classes. Bref, des instants d'échanges et de partage qui ont apporté de la joie et du bien-être aux petits, aux grands et même aux adultes.



La Chandeleur nous a donné l'occasion de cuisiner de délicieuses crêpes en groupes verticaux et de réaliser des ateliers alliant le français et les mathématiques.

Le carnaval, quant à lui, a emmené chaque classe dans une ambiance spécifique attribuée à chaque local de notre école (danse moderne, jeux coopératifs musicaux, danses folkloriques et zumba).

Dès la reprise, après les congés de détente, la 3^e édition de notre nuit à l'école a eu lieu avec, pour apothéose, la découverte de la venue des cloches après le petit déjeuner. Nous avons aussi soufflé la dixième bougie du projet Art & Sport avec un magnifique cadeau pour nos petits sportifs artistiques: découverte des coulisses du plus beau circuit du monde; Spa-Francorchamps n'a plus de secret pour nous!

Nous sommes également partis en classes «nature & patrimoine» au domaine des Fawes à Charneux avec nos élèves de la 3^e maternelle à la 6^e primaire. Quel bonheur de pouvoir voyager et vivre ces aventures tous ensemble. Suite au succès rencontré l'année dernière, notre fête des gens qu'on aime va donner naissance à la balade des gens qu'on aime.

Vous en apprendrez davantage dans la prochaine édition du bulletin. Notre projet Art & Sport continue son petit bonhomme de chemin avec la création de notre magazine qui sera inauguré lors de notre journée portes ouvertes.

Bref, à travers cette multitude de projets au service des apprentissages, petits et grands vont encore écrire de belles aventures dans notre grand livre. Nous mettons tout en œuvre pour qu'il en soit ainsi.



 Plus de photos, plus d'infos? Un petit clic sur www.ecoledelimont.be
 (école de Limont)

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VILLERS-AUX-TOURS
ET L'ÉQUIPE DE L'ÉVEIL

LES TEMPS D'ACCUEIL À L'ÉCOLE DE VILLERS-AUX-TOURS

Du lundi au vendredi, comme dans les autres écoles de la commune, les accueillantes de l'Eveil encadrent les enfants, dès 7h00 le matin, et de 15h30 à 18h00 après les cours. Elles assurent également l'accompagnement des temps de midi ainsi que le service du repas chaud de l'ASBL Devenir.

Pendant les temps d'accueil, les enfants ont besoin de se défouler ! Entre la grande plaine avec les différents modules de jeux et le bac à sable, les petits coins pour jouer sous les arbres, le poulailler, la mare (bien protégée), le foot, le basket, le ping-pong, tous les enfants y trouvent leur compte. Jouer dehors à Villers, c'est vraiment top !

Ateliers du vendredi

Une à deux fois par mois, les enfants sont invités à participer à un atelier thématique mis en place par une animatrice : cuisine, jardinage, bricolage, ... Et depuis bientôt 3 ans, chaque atelier affiche complet !

Spectacle du 26 janvier

Les animatrices de Villers souhaitaient offrir aux enfants un moment festif comme cadeau de fin d'année. Le vendredi 26 janvier les enfants ont eu le plaisir d'assister à un spectacle de magie. Pendant plus d'une heure, Mario a enchanté petits et grands avec des tours de passe-passe participatifs et ludiques. Un tout grand merci à Monsieur Houssa qui a gracieusement mis à disposition de l'Eveil, la salle l'Espoir de Villers !



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE SAINT-MAXIMIN

ÇA BOUGE À ST MAX !

ÉCOLE LIBRE ET MAXIMIN
ANTHÈRES

Chaque mois, lors du cycle 4/8 ans, nous explorons le monde de la cuisine à travers diverses activités enrichissantes. Les enfants développent des compétences en matière de mesure, de mélange et de cuisson, tout en découvrant la diversité des saveurs et des textures offertes par les différentes recettes.

Dans le cadre de notre nouveau projet culturel (PECA), les élèves de la 2^e maternelle à la 4^e primaire ont pu découvrir l'évolution de l'appareil photo. Ils ont aussi été initiés à l'application «Stop motion». A travers cette forme d'animation, les élèves ont pu donner vie à leurs idées et histoires de manière créative et innovante. Chaque étape du processus a été une occasion, pour les élèves, d'exprimer leur imagination et leur ingéniosité. De plus, la collaboration et le travail d'équipe ont été encouragés car les enfants ont travaillé ensemble pour créer des animations originales et dynamiques.

Au début du mois de février, tous les élèves de primaire sont partis une journée au Signal de Botrange. Ils ont eu l'occasion d'explorer les sentiers de randonnée pittoresques, d'observer la faune et la flore locales et d'apprendre sur l'histoire géologique de la région. De plus, la visite du Centre Nature de Botrange a permis aux enfants d'approfondir leurs connaissances sur les écosystèmes, le changement climatique et la conservation de la biodiversité grâce à des expositions interactives et des activités éducatives. Il restera de cette journée de beaux moments de partage ainsi qu'une prise de conscience de la responsabilité de chacun vis-à-vis de notre planète.

N'hésitez pas à vous rendre sur la page Facebook de notre école.





PAR CHRISTINE SWENNEN ET MICHEL EVANS

4 JOBS ÉTUDIANT AU SERVICE DES TRAVAUX CET ÉTÉ

Comme les années précédentes, la commune engagera des étudiants domiciliés sur l'entité pour travailler avec les ouvriers communaux et au profit de la population.

C'est donc à nouveau une belle opportunité pour expérimenter le monde du travail et se faire un petit pécule. Quatre étudiants, durant un mois maximum chacun, pallieront partiellement l'absence des ouvriers en congé. Il s'agit de travailler à l'entretien de voiries et de bâtiments, ou d'aider les associations. L'horaire sera fixe de 7h30 à 16h00.

Si pareille expérience t'intéresse, adresse ta candidature au Collège communal pour le 17 mai prochain au plus tard, en joignant une attestation stipulant ton statut d'étudiant(e) délivrée par l'établissement scolaire que tu fréquentes ainsi qu'une attestation émanant du site «Student@work». Les priorités sont fixées en fonction de l'ordre établi par le Conseil communal.

Avant de signer un contrat, tu devras te soumettre à un examen médical, comme tous les membres du personnel. La brochure sur le «travail des étudiants» est disponible à l'ASBL «Infor-Jeunes» à Huy (**085 25 57 86**)

À renvoyer pour le **17 mai 2024 au plus tard** à Administration communale, Cour d'Omalus 1 – 4160 Anthisnes

Je soussigné(e).....

souhaite travailler (date au choix à spécifier) au Service des Travaux de la commune d'Anthisnes du

soit du 8 juillet au 2 août 2024 soit du 29 juillet au 23 août 2024

né(e) à..... le..... /...../20.....

(réservé aux étudiant(e)s ayant 18 ans accomplis au 1^{er} juillet 2024)

domicilié(e) à 416.. Anthisnes, rue.....

n°..... GSM.....

courriel.....

Je joins une attestation de mon établissement scolaire stipulant mon statut d'étudiant(e) ainsi qu'une attestation «Student@work».

Signature:

Secrétariat communal: Christine SWENNEN: **04 383 99 93** – Échevin: EVANS

Michel **0476 84 43 15**



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES (Liste arrêtée au 5/02/2024)

22.11.2023 DENIS METER Néo • Berleur
23.12.2023 PREVOT Bastien • Limont
17.01.2024 PAQUE Jules • Anthisnes
05.02.2024 PIRARD PITTEIRA Jules • Anthisnes

MARIAGES (Liste arrêtée au 15/12/2023)

15.12.2023 M. SALMON Michel et M. SERVAIS Fabian •
Espagne

DÉCÉS (Liste arrêtée au 1/03/2024)

17.10.2023 RADU Françoise ép. CHATELAIN Léon • Anthisnes
05.01.2024 PONCIN Paul vf TROUPIN Gilda • Anthisnes
18.01.2024 DANTHINE André ép. TOLMACHEFF Olga •
Anthisnes
12.02.2024 MAROT Madeleine ép. BIHAY René • Anthisnes
20.02.2024 FIVE Georges • Anthisnes
29.02.2024 GERARD Ivette vve TAMBOUR Gilbert • Anthisnes
01.03.2024 BERTRAND Cécile compagne VANCOLEN Yannick
• Tavier



PAR MAUD VERJANS

ÉTÉ SOLIDAIRE: JE SUIS PARTENAIRE

L'Administration communale d'Anthisnes, en collaboration avec le CPAS, renouvelle cette année l'opération «Été solidaire, je suis partenaire». Dans ce cadre, nous avons besoin de vous:

Si vous êtes âgés de 15 à 21 ans, trois à six jeunes seront engagés du 8 juillet au 19 juillet 2024 pour effectuer des petits travaux chez les personnes de plus de 65 ans et participer à des activités intergénérationnelles.

Si vous avez le profil recherché (contact aisé avec les seniors et capacité à faire de petits travaux du type jardinage ou peinture) et que vous êtes disponible pendant les grandes vacances, vous pouvez nous faire parvenir votre CV et lettre de motivation au CPAS, Cour d'Omalus 1 – 4160 ANTHISNES pour le 15 mai au plus tard. Des auditions seront réalisées pour départager les candidats, selon un calendrier qui sera établi ultérieurement.

Si vous avez 65 ans ou plus et que vous éprouvez des difficultés pour réaliser des petits travaux, sachez que cette aide est totalement gratuite pour les demandeurs. Une inscription au préalable est toutefois nécessaire: vous pouvez contacter Mme VERJANS Maud au **04 383 99 80** (tous les jours excepté les mercredis et vendredis après-midi).

PAR LE SERVICE POPULATION

BELDRIVE

Demande de permis de conduire **provisoire** de catégorie B en ligne sur la plateforme «Bel-drive». Il ne reste plus qu'à aller le chercher à l'administration communale après l'avoir commandé en ligne, cette possibilité représente un gain de temps et de flexibilité non négligeable pour le citoyen. Elle s'étendra successivement dans les prochains mois aux autres catégories de permis de conduire.



ANTHISNES A RÉCEMMENT INTÉGRÉ LE CONTRAT DE RIVIÈRE OURTHE (CRO), MAIS C'EST QUOI ?

Le CRO collabore avec tous les acteurs de l'eau du bassin versant (publics et privés). Ses principales actions sont d'accompagner les partenaires à la mise en place d'actions concrètes et d'informer par diverses animations sur des thèmes relatifs à la rivière.

Un contrat de rivière a pour lignes directrices de conserver une bonne qualité écologique de l'eau, de préserver l'état général des ressources en eau mais aussi de contribuer à atténuer les effets des inondations et des sécheresses. Il en existe 14 en Wallonie. Le Contrat de Rivière Ourthe a vu le jour en 1998 et collabore aujourd'hui avec 29 communes à travers le bassin versant de l'Ourthe.

En pratique, des inventaires de terrains sont réalisés en répertoriant toutes les atteintes au cours d'eau (déchets, plantes invasives, détérioration de berges, pollution,...). À partir de cette liste, des plans d'actions sont élaborés en concertation avec les différents acteurs pour chercher un accord et agir ensemble afin de remédier à ces atteintes mais aussi pour améliorer la qualité générale de la ressource en eau et la connaissance du sujet (patrimoine, tourisme, sensibilisation,...). Le Contrat de Rivière participe également à des initiatives régionales (telles que les PARIS, BiodiverCité...).

Des animations sont organisées par le Contrat de Rivière, visant différents publics. Dernièrement, une partie du personnel communal a pu participer à une formation afin de mieux comprendre et gérer la problématique des inondations par ruissellement sur son territoire. Le projet «Saumons en classe» est actuellement en cours dans l'école communale d'Anthisnes. Il permet aux 5^e et 6^e années de suivre le développement des œufs de saumons atlantique dans un aquarium placé dans leur classe, jusqu'au lâcher des alevins dans une rivière proche de l'école.

Pour en savoir plus: www.cr-ourthe.be

L'ASBL Avouerie d'Anthistes – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation de l'agenda. Si vous désirez voir figurer vos activités, il suffit d'en informer l'Avouerie. Maison des Associations 04 383 63 90 – info@avouerie.be



Ces informations vous sont communiquées à titre informatif et sont sujettes à changements éventuels.

LES LUNDIS

Anthistes: Cours de Didgeridoo • Avouerie • 16 h-18 h 30 • (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) •

F. Pillonetto (Les Phones) 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com

Tavier: Chant choral: La Choranthines • Cercle Sainte barbe

• 19 h-20 h 30 • Chorale dirigée par Chantal Glaude • B. Cleuren

0484 50 24 98

Anthistes: Atelier artistique • école communale • 16 h 30-17 h 30 •

6-11 ans • Découverte de différentes techniques; encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure.... •

N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Hody: Danse • Li Hody's • 18 h 30 Pilates • 19 h 30 Strong nation ados/

adultes • C. Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 17 h-22 h 30

Sportwear • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Anthistes: Réunion Vie féminine • Local de l'église • 3^e lundi du mois

• 14 h-16 h 30 • Mme Piroton 04 371 50 23 – 0478 25 31 47

Anthistes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 • Julian

Albiar Fernandez 0478 50 54 66 • info@rscanthisnois.be

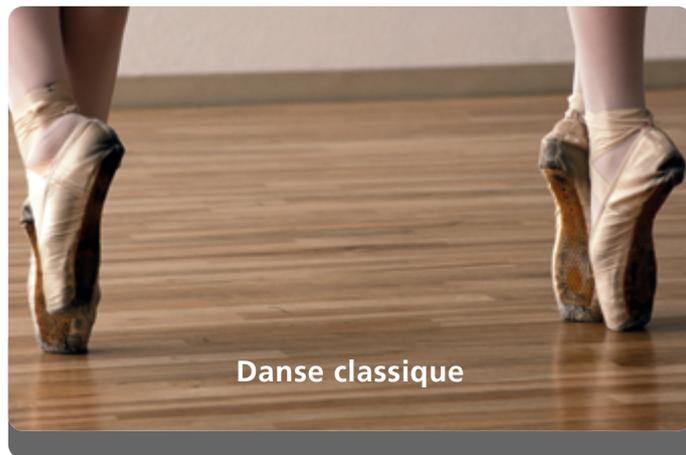
Limont: Danse • Ecole communale • Classique enfants A (+ 8 ans)

16 h 45-17 h 45 • Classique enfants B (+ 8 ans) 17 h 45-19 h 00 • Classique

Ados 19 h 00-20 h 30 • Classique adultes 20 h 30-21 h 30 • F. Jurdan

0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com –

www.ecolededanseducondroz.be



Danse classique

LES MARDIS

Anthistes: Groupement d'Achats Commun (GAC) • Avouerie

d'Anthistes • 18 h-20 h • Christelle Collette 0472 89 28 66

Anthistes: Atelier tricot • Espace du Vieux Château – rue du Vieux

Château 6 • 17 h 30-20 h 30 • (FPS) Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Limont: Danse • Ecole communale • 18 h 30 Contemporain Jeunes (+

10 ans) • 19 h 30 Pilates débutants • 20 h 30 Pilates confirmés • F. Jurdan

0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com –

www.ecolededanseducondroz.be



Club d'échecs

Hody: Danse • Salle Li Hody's • 17 h 30 Flamenco (+ 7 ans) • 18 h 30

Flamenco (ados/adultes) • F. Jurdan 0485 43 00 07 –

ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Limont: Atelier artistique • Ecole communale • 16 h 30-17 h 30 •

6-11 ans • Découverte de différentes techniques; encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure.... •

N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 19 h-22 h • E. Mathonet

0478 47 82 07 – anthisnesechecs@gmail.com – <https://anthisnesechecs.be>

Vien: Tennis de table • Salle du Val Pierrys • 20 h • Débutants et séniors

• M. Toledo 0475 81 32 15

LES MERCREDIS

Anthistes: Cours d'Anglais niveau élémentaire • Ecole

Communale • 18 h-21 h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune

Anthistes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be

– www.promsoc-stgeorges.be

Anthistes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17 h 30 • Julian

Albiar Fernandez 0478 50 54 66 • info@rscanthisnois.be

Anthistes: Festifoot 4 à 6 ans • RSCA • 17 h 30-18 h 30 • Julian Albiar

Fernandez 0478 50 54 66 • info@rscanthisnois.be

Anthistes: L'Veuil accueille les 3-12 ans • Ecole communale •

12 h-18 h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune •

04 383 67 93

Hody: Danse • Li Hody's • 18 h 30 Pilates • 19 h 30 Strong nation ados/

adultes • C. Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 13 h-16 h

45 Initiation stylisme • 17 h-22 h 30 Sportwear • FPS – Manuela Tarabella

0473 40 14 02

Limont: Danse • Ecole communale • Classique enfants B (+ 8ans)

14 h 30-15 h 45 • Jazz enfants (+ 8 ans) 15 h 50-16 h 50 • Classique enfants

A (+ 8 ans) 17 h 00-18 h 00 • Classique Ados 18 h 00-19 h 30 • F. Jurdan

0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com –

www.ecolededanseducondroz.be




Bernardfagne & Co
PISCINE INTERCOMMUNALE

Collège Saint-Roch
Allée de bernadfagne 7
4190 Ferrières
piscinebernardfagne.be

Rejoignez-nous sur facebook:
piscine de bernardfagne

Toutes les informations sur nos partenaires, les
cours, la nage libre... sur **Piscinebernardfagne.be**
tél. 086 60 68 14

Anthisnes / Comblain-au-Pont / Ferrières / Hamoir / Manhay / Ouffet



Vien: Gymnastique • Salle du Val Pierrys • Seniors 10h-11h
• Maternelles 16h-17h • Primaires 17h 15-18h 15 • Adultes Step
18h 30-19h 15 • Adultes Abdos-fessiers 19h 15-20h • C. Guilmot
0473 61 81 00

LES 2E ET 4E MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: Atelier Tricot Solidaire • Espace du Vieux Château •
9h-12h • Josianne Nyst 0499 42 22 81 – Carine Laune 0498 27 70 14

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

Anthisnes: Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes
• Salle communale d'Anthisnes • 14h-18h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon
0474 91 64 21

LES JEUDIS

Hody: Permanences informatiques et Internet • Bibliothèque
communale d'Anthisnes • 16h 15 à 19h (sur rendez-vous) • Gratuit •
Yolande Parée 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

Limont: Danse • Ecole communale • Cours de danse Funky pour
les enfants dès 3 ans • Club Lin'Cé Dance – Céline Latour 0476 75 38 40

Vien: Pétaque • rue de la libération 1 • 19h 30 • Pour tou(te)s •
La Boule Anthisnoise

LES VENDREDIS

Limont: Danse • Ecole communale • Cours de danse Funky pour
les enfants dès 3 ans • Club Lin'Cé Dance – Céline Latour 0476 75 38 40

Lagrange: Danse • Salle communale • 9h 30 Pilates avancés • 10h 45
Pilates débutants • F. Jurdan 0485 43 00 07 –
ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

LES SAMEDIS

Anthisnes: Patro • place d'Anthisnes • 14h-17h • Eva Dupont
0493 16 03 54 evadpnt25@gmail.com – www.patro-tavier.be

Anthisnes: Football match • RSCA • Julian Albiar Fernandez
0478 50 54 66 • info@rscanthisnois.be

Limont: Danse • Ecole communale • Classique enfants B (+ 8ans)
9h 00-10h 00 • Classique Ados A (+ 12 ans) 10h 00-11h 15 • Classique
Ados B (+ 12 ans) 11h 15-12h 45 • Cours préparatoire (+ 4ans)
18h 00-19h 30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 –
ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 9h 30-12h 30 •
E. Mathonet 0478 47 82 07 – anthisnesechecs@gmail.com –
<https://anthisnesechecs.be>

Lagrange: Viniyoga (yoga adapté à la personne) • Salle de
la maison du village • 10h • Catherine Grégoire (professeure diplômée)
0473 73 80 46 – cgregoirejs@gmail.com

LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Vien: Site de démo-compostage • Les Pierrys • 10h-12h • Site
ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil
0491 88 24 46 – michel.evans@anthisnes.be

Anthisnes: L'atelier du livre créatif • Bibliothèque d'Anthisnes
• 10h-12h • Inscription obligatoire • dès 5 ans • La bibliothèque
04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 •
10h 30 – 12h 30 ou 13h – 15h ou 15h 30 – 17h 30 • Initiation et perfec-
tionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be –
www.calligraphie.be

LES DIMANCHES

Anthisnes: Football adulte • RSCA • Julian Albiar Fernandez
0478 50 54 66 • info@rscanthisnois.be



Agenda mensuel, consultez le site
<https://anthisnes.be/evenements-2>



Consulter l'APP
Anthisnes

scannez le QR code pour
télécharger l'application
d'Anthisnes



App Store Google Play



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



SERVICES COMMUNAUX

www.anthisnes.be info@anthisnes.be www.facebook.com/anthisnes www.instagram.com/anthisnes **a** APP Anthisnes

→ **SECRETARIAT** Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

GÉNÉRAL

Accueil téléphonique 04 383 60 75
Les services communaux et du CPAS sont fermés le vendredi après-midi.

→ **TRAVAUX** rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthisnes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX

(sur rendez-vous)
andre.kovacs@anthisnes.be
04 383 99 81 – 0477 96 58 27

SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Lundi et mercredi 8 h 30-11 h 30 (sur rendez-vous)
jacques.dohogne@anthisnes.be
04 383 99 82 – 0479 50 09 63

SERVICES

→ **POPULATION**

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h – Vendredi 8 h 30-13 h 15
population@anthisnes.be • 04 383 99 97 – 85 – 95

→ **ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS**

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h – Vendredi 8 h 30-13 h 15
etat-civil@anthisnes.be • 04 383 99 85 – 95

→ **URBANISME**

Mardi de 15 h-18 h
Mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
urbanisme@anthisnes.be • 04 383 99 86 – 04 290 57 11

→ **ÉNERGIE – LOGEMENT**

Lundi 9 h-12 h (sur rendez-vous)
ecopasseur@anthisnes.be • 04 383 99 92

→ **DÉCHETS – INFORMATION**

Tous les jours en semaine de 8 h 30-12 h
elise.pirlet@anthisnes.be • 04 383 99 91

→ **PRÊT DE MATÉRIEL**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
aurelia.korvorst@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ **ASSURANCES**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
muriel.potters@anthisnes.be • 04 383 99 88

→ **RESSOURCES HUMAINES**

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
christine.swennen@anthisnes.be • 04 383 99 93

→ **LOCATION SALLES COMMUNALES**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
reservationsalles@anthisnes.be • 04 383 60 75
aurelia.korvorst@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ **RECETTES – TAXES**

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
catherine.simons@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ **COMPTABILITÉ**

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
compta@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ **MARCHÉS PUBLICS**

Lundi, mercredi et jeudi 8 h 30-12 h
christelle.neutelers@anthisnes.be • 04 383 99 99

→ **RGPD – PATRIMOINE**

Mardi de 15 h à 18 h, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
alexandra.leclair@anthisnes.be • 04 290 57 11

→ **ENVIRONNEMENT – CLIMAT – ENERGIE – COORDINATEUR POLLEC – PRIMES**

Tous les jours en semaine de 8 h 30 à 12 h
pollec@anthisnes.be • 04 383 99 92

→ **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI**

Mardi 14 h-18 h
marie-france.vanwynsberghe@anthisnes.be • 04 383 78 43

CPAS

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

→ **DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES**

Lundi de 14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 61 92 ou 04 383 70 79

→ **CHAUFFAGE**

Lundi de 8 h 30-10 h 30/14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 70 79 ou 04 383 61 92

→ **ASSISTANTE DE VIE-SENIORS**

Sur rendez-vous
maud.verjans@anthisnes.be • 04 383 99 80

→ **PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES**

Mercredi 9 h-11 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ **MÉDIATION DE DETTES**

Mercredi 13 h-16 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ **INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE**

Sur rendez-vous
astrid.dhote@anthisnes.be • 04 383 70 79

POLICE LOCALE

SUR RENDEZ-VOUS

rue des Martyrs 19 – 4162 Hody • 085 30 85 10
zp.condroz.quartier.anthisnes@police.belgium.eu

BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody
Mardi, jeudi 15 h-19 h
Mercredi, vendredi : 13 h-18 h – Samedi : 9 h-13 h
Espace numérique : jeudi 15 h 30-19 h
bibliotheque@anthisnes.be • 04 383 77 24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vien
lenfantin@anthisnes.be • 04 227 23 09
0486 903 871

SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Tavier
atlanthisnes@gmail.com • 04 383 67 93
atl-aleveil@anthisnes.be

ÉCOLES

→ **ENSEIGNEMENT COMMUNAL**

- rue Christian Fagnant 1 – 4160 Anthisnes
www.ecoleanthisnes.be • 04 383 61 94
- rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont
www.ecoledelimont.be • 04 371 50 33
- rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours
www.ecoledevillersauxtours.be • 04 383 70 98

→ **ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

- rue du Centre 22 – 4160 Anthisnes
www.ecolesaintmaximin.be • 04 383 66 17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10 h-18 h
Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes
04 383 63 90 – 0498 87 99 70
www.avouerie.be – info@avouerie.be